

PRE REQUIS
AUCUN PRE REQUIS N'EST
NECESSAIRE

PUBLIC CONCERNE

- ✓ LES CHEFS D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR AGRICOLE VITICOLE

OBJECTIF

vous donner de véritables outils pratiques et adaptés à votre convention collective pour gérer vos salariés

COMPETENCES DEVELOPPEES

- ✓ SAVOIR MIEUX IDENTIFIER SOURCES DES OBLIGATIONS DANS LE SECTEUR AGRICOLE
- ✓ ÊTRE CAPABLE DE NÉGOCIER UN ACCORD D'ENTREPRISE ADAPTÉ
- ✓ SAVOIR ORGANISER LE TEMPS DE TRAVAIL DES ÉQUIPES ET DE L'OPTIMISER ET PRÉVENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL
- ✓ COMPRENDRE LES DIFFÉRENCES DE CHAQUE SYSTÈME DE CONTRAT POUR RÉDIGER UN CONTRAT DE TRAVAIL ADAPTÉ
- ✓ ÊTRE CAPABLE D'IDENTIFIER LES CAUSES D'ABSENCES POUR MIEUX LES ANTICIPER
- ✓ METTRE EN PLACE DES OUTILS ET ÊTRE ACTEUR DE PRÉVENTION DES RISQUES PHYSIQUES ET DE LA SANTÉ MORALE AU TRAVAIL
- ✓ ÊTRE CAPABLE DE RÉDIGER LES DOCUMENTS LIÉS AUX PROCÉDURES DE RECADRAGE/OU DISCIPLINAIRES

OUTILS PEDAGOGIQUES UTILISES

- CAS PRATIQUE AVEC RESTITUTION DES INFORMATIONS PAR LES PARTICIPANTS
- JEUX SUR SMARTPHONE ET/OU EN FORMATION POUR VALIDATION DES CONNAISSANCES
- ÉTUDES DE CAS VIA LA VIDÉO

PRIX et DUREE DE LA FORMATION

2 JOURS DE FORMATION : 1.100 € HT

OPTION 2h D'ACCOMPAGNEMENT : 200€ HT hors frais déplacement (téléphone ,mail, mise en situation réelle) dans les 3 mois suivant la fin de formation.

LIEU et DATE DE LA FORMATION

2 journées de formation de 9h00 à 17h30
NOM DE LIEU
ADRESSE DU LIEU CODE POSTAL VILLE

ARRETER DE SUBIR QUAND ON EST CHEF D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

UTILISER LE DROIT DU TRAVAIL EN OUTIL DE GESTION ET POUR NEGOCIER DES REGLES PLUS ADAPTEES DANS LE SECTEUR AGRICOLE -VITICOLE

GESTION DES SALAIRES : DROITS ET OBLIGATIONS. COMMENT NEGOCIER VOTRE ACCORD D'ENTREPRISE ?

=> **Jeu de validation des connaissances /Cas pratiques**

- Où trouver les sources du droit ? notamment les dispositions spécifiques au secteur agricole et viticole
- Quelles règles peut-on négocier et adapter au mode de fonctionnement de l'entreprise ?
- Quel support choisir pour faire ressortir les valeurs et la culture de l'entreprise ?
- **Nouveauté depuis 2018** : l'accord d'entreprise via référendum pour les moins de 20 salariés

CHOISIR LE BON CONTRAT ET LE BON STATUT, PUIS LE PERSONNALISER

=> **Jeu de validation des connaissances /Cas pratiques**

- **Période d'essai** : mettre en place des outils pour suivre le déroulement et le renouvellement.
- **Contrat de travail** : bien rédiger avec des clauses adaptées et faire ressortir les valeurs de l'entreprise et la motivation.
- **Mode de rémunération adaptée** : salaire à la tâche ou à l'heure, salaire fixe et/ou variable, évaluer les avantages en nature logement, frais professionnels, les avantages de l'intéressement.
- **CDD-intérim** : sécuriser les recours et la rédaction des contrats saisonniers, des TESA, et autres
- **Cerner les enjeux de la séparation pour bien embaucher** : connaître les indemnités de rupture à verser, les négociations possibles, en fonction du contrat et des causes de rupture.
- **Groupement d'Employeurs, Sous traitance et autoentrepreneur** : les enjeux d'une bonne vigilance

COMMENT ADAPTER L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL A SES BESOINS VIA UN ACCORD D'ENTREPRISE ?

=> **Jeu de validation des connaissances /Cas pratiques**

- Négociation des modes d'organisation du temps de travail, de pause, de déplacement, d'habillage, d'astreinte, d'horaires individualisés.
- Suivi du temps de travail et repérage des heures supplémentaires pour faire face aux imprévus.
- Clarification de l'organisation des tâches d'équipe (fiches de poste, attentes du poste...)

FAIRE FACE AUX ABSENCES PREVISIBLES OU IMPREVISIBLES, CHOISIR LE BON ORGANISME DE PREVOYANCE ET FRAIS SANTE

=> **Jeu de validation des connaissances /Cas pratiques**

- Absences maladie, accident de travail et déclaration d'AT, accident de trajet, suivi médical, visite médicale de reprise, contre visite médicale.
- Gestion des absences pour intempérie, des absences imprévisibles etc...
- Les Congés payés
- Choisir une couverture prévoyance et santé adaptée

ETRE ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES ET DE LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

RISQUES PHYSIQUES, PSYCHOSOCIAUX, HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

=> **Etude de cas via la vidéo, exercices pratiques**

- Prévenir les risques physiques.
- Prévenir le burn out, la violence au travail, le harcèlement moral et le harcèlement sexuel.
- Rédiger le document unique d'évaluation des risques adaptés.
- Agir rapidement en cas de mal être au travail, afin d'éviter que la situation se détériore.
- Gérer la mésentente dans l'équipe.

PRENDRE LA BONNE DECISION EN CAS DE PROBLEME DE COMPORTEMENT, D'INSUFFISANCE OU DE FAUTE :

=> **Jeu de rôle et cas pratiques**

- Différence entre l'insuffisance et la faute.
- Sanctions possibles et grandes étapes de la procédure.
- Rédaction de courriers et principe de savoir rester « positif » même dans la procédure de sanction.

PERSONNES EXTERIEURES SUSCEPTIBLES D'INTERVENIR DANS LA GESTION DES SALAIRES

=> **Jeu de validation des connaissances /Cas pratiques**

- Médecin du travail (Pouvoirs de recommandation, conseil, visite).
- Inspecteur du travail (Pouvoirs de visite, de contrôle, de sanctions administratives ou pénales).
- Service MSA :Le recouvrement des cotisations et les procédures de contrôle